

Pénestin le 17 septembre 2018

Madame la Commissaire Enquêtrice,

Observations et questions relatives au dossier d'enquête publique environnementale
du site conchylicole de Loscolo

En 2003 les mytiliculteurs de l'estuaire de la Vilaine ont fait état de problèmes d'approvisionnement en eau de salinité parfois insuffisante, à certaines périodes de l'année, pour le traitement des moules avant commercialisation.

L'idée de créer le site conchylicole de regroupement de tous des mytiliculteurs de Pénestin est née de ce constat.

Le temps administratif étant beaucoup plus long que le temps économique, les mytiliculteurs de l'estuaire ont investi dans des systèmes de stockage et de recyclage de l'eau de mer qui leurs ont permis de s'affranchir de la variation de salinité de l'eau de l'estuaire.

Aujourd'hui, L'intérêt du site n'est plus aussi justifié qu'en 2003, pour preuve, sur les 35 mytiliculteurs de Pénestin 13 mytiliculteurs sont intéressés par le site, les 22 autres mytiliculteurs ne souhaitent pas s'y implanter, pour des raisons financières ou parce que la salinité de l'eau de l'estuaire ne leur pose plus de problème.

Cette nouvelle situation ne justifie plus un site de 8,5 hectares pour 13 mytiliculteurs dont certains se sont associés au sein de 2 groupements, (ces 13 mytiliculteurs n'auraient besoin que d'un hectare pour pérenniser leur activité), ni l'implantation d'une station de pompage de 2 pompes de 250 m³/h au droit de la plage du Maresclé.

Actuellement les ateliers mytilicoles du Logo sont à 4 m au dessus de la mer, le site du Loscolo est à 20 m au dessus de la mer soit 5 fois plus haut et à 800 m de conduite d'eau du Maresclé cela signifie que le coût du pompage de la même quantité d'eau sera plus de 5 fois supérieur à celui d'aujourd'hui.

Les mytiliculteurs pourront ils faire face aux surcoûts d'exploitation du site de Loscolo sans menacer la pérennité de leurs entreprises?

Cette plage est la seule de Pénestin où il est possible de se baigner même à marée basse. L'impact visuel de cette station de pompage et le rejet des eaux usées du site à proximité immédiate risque d'avoir un effet très dissuasif sur les estivants et de polluer les bouchots entre la plage et l'île de Bel-Air.

Le chapitre consacré à l'esquisse des principales solutions de substitution est extrêmement sommaire et se base sur le postulat, inadéquat, de regrouper tous les 35 mytiliculteurs sur un même site, ce qui ne correspond pas à la situation d'aujourd'hui, à savoir que seulement 13 mytiliculteurs sont intéressés par la

disponibilité d'eau de mer, plusieurs variantes devraient être étudiées à partir des sites existants susceptibles d'être aménagés et adaptés aux normes sanitaires.

Par exemple, le mytiliculteur de la pointe du Bile occupe une superficie de un hectare et souhaite abandonner son activité, son site pourrait accueillir les 13 mytiliculteurs qui ont besoin d'eau, au prix d'un simple aménagement, financièrement moins onéreux que celui de Loscolo, et bénéficieraient d'une cale dédiée, ce qui limiterait les mouvements de tracteurs.

Pour justifier, malgré tout, l'emprise de 8,5 hectares du site de Loscolo le dossier d'enquête publique prévoit d'implanter des entreprises ou des industries extérieures qui ont besoin d'eau de mer dans leurs process industriels.

Cet argument n'est étayé par aucun élément technique ou financier. Les études Relatives aux nuisances acoustiques au nuisances olfactives et à la pollution des eaux ne prennent pour hypothèse que les 17 lots supposés être occupés par des mytiliculteurs, rien sur les industriels susceptibles de s'implanter sur le site.

Par ailleurs, ce site regrouperait 13 mytiliculteurs sur une surface d'environ un hectare et X entreprises sur une surface de 5 hectares impliquant un déséquilibre flagrant entre les mytiliculteurs et les autres entreprises dans la gestion du site.

Il est indispensable de pouvoir répondre aux questions légitimes que pose ces implantations:

- Quels types d' entreprises ont besoin d'eau de mer?
- Sont-elles compatibles avec Les activités des mytiliculteurs de Pénestin?
- Quelles est la nature et la puissance des nuisances supplémentaires qu'elles engendreront pour l'environnement et les personnes?
- Quelle est la part du coût du pompage de l'eau de mer dans le bilan d'exploitation des Mytiliculteurs?
- Quelle répartition des pouvoirs dans la gestion du site?

Autant de questions qui nécessitent des études complémentaires pour démontrer ou non l'intérêt général et l'utilité publique du site tel qu'il est proposé avec ces implantations nouvelles dont on ne sait rien.

Roger Paslier

56760 Pénestin